

La semaine dernière, il est tombé de 24 à 57 mm d'eau selon les différentes stations et à l'image de ce début d'année, la répartition des pluies est toujours très hétérogène sur le département. Les prévisions météo annoncent des températures dépassant allègrement les 30°C les prochains jours, suivies d'averses orageuses à partir de cette fin de semaine.

La pousse d'herbe a bien démarré et les hauteurs d'herbe pâturable pourront être disponible d'ici 3 semaines sur certaines zones.

Remarque: le redémarrage sera d'autant plus long que les prés auront été pâturés ras.

Pour ceux d'entre vous qui ont une organisation de pâturage sur plusieurs paddocks : Dès à présent, bloquer chaque lot sur une parcelle pour laisser « repousser » les autres. A terme cela permettra de reprendre une organisation de pâturage sur plusieurs parcelles et faire tourner vos lots 3 semaines après.

Dans tous les cas, continuez d'affourager les lots qui le sont aujourd'hui (cf Bulletin N° 23 du 27 juillet).

■ Pâturage des prairies de légumineuses

Malgré la sécheresse, les luzernières et les parcelles de trèfles continuent leur pousse. Est-ce opportun de les faire pâturer et quelles précautions prendre ?

- Faire pâturer des repousses de plus de 6 semaines.
- Les animaux doivent avoir la panse pleine (leur donner de la fibre quelques jours avant et leur en laisser à disposition tout au long du pâturage).
- Ne pas amener les animaux sur la parcelle lorsque la légumineuse est humide (rosée matinale) et privilégier les fins de journée.
- Opter pour un pâturage tournant ou au fil pour forcer les animaux à consommer les feuilles et les tiges, et pas seulement les feuilles supérieures.
- Surveiller les animaux pour pouvoir intervenir rapidement en cas de ballonnement.
- Exploiter en priorité les parcelles destinées à être retournée à l'automne.

■ Confirmer la réussite de la reproduction

Afin de trier et réformer le plus tôt possible les vaches vides ou pleines tardivement, réorganiser vos lots par dates de vêlage « groupées » et préparer votre organisation en bâtiment pour l'hiver. Faites un diagnostic de gestation :

- **Soit 5 semaines après saillie** => échographie : plus fiable et plus adaptée à des lots importants. Le coût indicatif est de 6 à 7,5 € HT.

- **Soit 2,5 à 3 mois après saillie** => palper rectal : plus efficace pour des stades physiologiques avancés. Le coût indicatif est de 4 à 5 € HT.